



# FICHE TECHNIQUE N°5

## FRAISAGE

Synonymes : Grignotage, Grattage mécanique, Égrainage

### Introduction

- Le grignotage avec une aspiration à la source est une opération adaptée pour un enlèvement de la peinture posée sur des supports minéraux tels que la brique, le plâtre et le béton
- L'utilisation **d'un appareil équipé d'une aspiration à la source** est indispensable
- L'épaisseur de matière à enlever est adaptable selon l'appareil utilisé

### Avantages et inconvénients

#### Avantages

- Possibilité d'aspirer les poussières à la source suivant l'appareil utilisé
- Pas d'utilisation de produit chimique
- Retrait de plusieurs couches de peintures à la fois
- Pas de préparation de surface
- Égalisation simultanée de la surface traitée en fonction de la profondeur d'enlèvement

#### Inconvénients

- Emission des poussières contenant du plomb en cas de mauvaise manipulation de la grignoteuse
- Installation d'une isolation de la zone de travail
- Déchets traités comme déchets spéciaux
- Pénibilité au travail accrue due au poids de la grignoteuse en cas de non présence d'un contrepoids
- Bruyant

### Préparation

#### Aménagement et utilisation de locaux pour les intervenants

- Évacuation des éléments mobiles de la zone de travail afin d'éviter la contamination
- Mettre en place une zone de protection anti-poussière avec un extracteur d'air équipé d'un filtre H13 (norme EN 1822)
- Protection des éléments fixes avec un film polyane 200 µm
- Double couche du film polyane 200 µm pour la protection du sol
- Mettre un tapis collant au sol à la sortie de la zone de travail

#### Habitation AVEC habitants

- L'installation d'un extracteur d'air équipé d'un filtre H13 (norme EN 1822) permet d'éviter toute dissémination des poussières vers les zones habitées
- Interdire l'accès pendant la durée des travaux

## EPI et EPC



### Equipements de protection individuelle (EPI)

- Masque complet avec filtre interchangeable P3 norme EN 136:1998 ou masque à poussière FFP3  
Le masque complet assure une protection supplémentaire contre les projectiles
- Lunettes si pas de masque complet
- Protection auditive
- Combinaison jetable avec capuche type 5 (norme EN ISO 13982)
- Gants à résistance mécanique (norme EN 388)



- Chaussures de sécurité type S3

### Equipements de protection collective (EPC)

- Film polyane pour la protection et l'isolation de la zone de travail
- Aspirateur de classe H (norme IEC 60335-2-69) équipé d'un filtre H13 (norme EN 1822)
- Grignoteuse sans rotation rapide avec aspiration à la source
- Extracteur avec filtre H13 (norme EN 1822)
- Contrepoids pour la grignoteuse afin de réduire la pénibilité au travail



## Mesures d'hygiène

### Après le travail et avant chaque repas

- Retirer les vêtements et les autres équipements de protection
- Mettre les vêtements et les équipements jetables dans des sacs à déchets réservés à cet effet
- Nettoyer soigneusement avec du savon toutes les parties du corps non protégées
- Ne pas manger dans la zone où ont lieu les travaux

### Avant chaque pause (toilettes, boissons, etc.)

- Retirer les vêtements et les autres équipements de protection
- Nettoyer soigneusement avec du savon toutes les parties du corps non protégées

## Exécution

- Adapter la profondeur d'enlèvement suivant le résultat désiré
- Assurer un enlèvement homogène du substrat (peinture ou support)



## Fin de travaux

- Récupérer les débris tombés au sol et les mettre dans des sacs à déchets réservés à cet effet
- Réaliser un nettoyage complet et minutieux des zones de travail et des accès avec un aspirateur avec filtre H13 (norme EN 1822)
- Réaliser un nettoyage à l'humide avec un chiffon
- Retirer l'isolation ainsi que les protections du sol et celles des objets fixes

## Élimination des déchets

### Types de déchets spéciaux :

**OMoD 08 01 17 : Déchets provenant du décapage de peinture ou de vernis et contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses**

- Filtres d'aspirateur
- Poussières de plâtre
- Résidus de peinture
- Écailles de peinture

### OMoD 15 02 02 : Matériaux filtrants

- Filtre d'extracteurs d'air

### Types de déchets ordinaires :

- EPI
- Matériaux de protections

## Lieux de dépôt (selon GESDEC)

CTDS SA  
Route de Verbois 40  
1288 Aire-la-Ville  
Tél. 022 727 42 22

Serbeco SA  
Rue du Pré-Salomon 25  
1242 Satigny  
Tél. 022 341 15 20

SRS Swiss Recycling Services SA  
Chemin Grenet 22  
1214 Vernier  
Tél. 022 797 17 80

## Pour plus de renseignements

### SABRA

Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants  
Tél. 022 388 80 50  
E-mail : [chantiers.sabra@etat.ge.ch](mailto:chantiers.sabra@etat.ge.ch)

### GGE

Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil  
Tél. 022 817 13 13  
Email : [info@gge.ch](mailto:info@gge.ch)

### GPG

Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration de Genève  
Tél.: 058 715 32 11  
Email : [gpg@fer-ge.ch](mailto:gpg@fer-ge.ch)